Chômage et taux d'emploi en Wallonie

(Texte non revu par l'auteur)

Intervention introductive demandée à Henri Bogaert dans le cadre de la 10^{ème} édition des Jardins de Wallonie, intitulée *Docteur Jekill and Mr Hyde : les deux Wallonies de 1996 à 2016. Enterrer le déclin ou en finir avec le redressement ?*

Le Bureau du Plan est un organisme fédéral qui en principe, sauf sur certains projets, s'occupe plus de l'économie nationale que de l'économie régionale. Cela dit, la Belgique est ce qu'elle est et nous évoluons plutôt vers plus de régionalisation que moins de régionalisation. Nous commençons donc à nous doter d'outils économétriques, modélisation etc. qui entrent dans les problématiques régionales. Mais nous ne sommes certainement pas encore en mesure, pour le moment, de faire de la prospective en matière régionale.

Cela étant dit, pour ne pas entrer dans la prospective elle-même, je me suis posé la question : mais quel bilan macro-économique peut-on faire ? Est-ce que les choses sont effectivement en train de changer, oui ou non, par rapport, aux vingt-cinq dernières années ? Est-ce qu'on a quelque chose, un élément qui nous montre qu'il y a des modifications, étant donné que, comme chacun le sait, la Wallonie a passé une période extrêmement difficile au début des années 80 et pendant les années 80, une période de restructuration qui a été assez dramatique pour la croissance économique wallonne, pour l'emploi, etc. Est-ce qu'il y a quelque chose qui a réellement évolué ? Je pense qu'effectivement, il y a des choses qui ont évolué et je voudrais essayer de vous donner ce qui me semble être les points négatifs et les points positifs mais vus d'un point de vue purement macro-économique, sans entrer dans des problématiques plus détaillées.

Première chose, que je mettrai sous l'aspect "points négatifs". Comme vous l'avez dit, la croissance économique en Wallonie n'a pas été très favorable durant les vingt-cinq dernières années, donc depuis 1980. La croissance moyenne par rapport à la Flandre a été certainement beaucoup plus basse. Et ce qui se passe, c'est que, si on prend la période récente, les cinq dernières années, ce constat continue. La croissance reste plus basse qu'en Flandre, reste plus basse que la moyenne. Et donc du point de vue de la croissance économique, même si les taux de croissance se sont rapprochés, la performance reste néanmoins pas très fameuse.

Alors, on peut se poser la question. N'est-ce pas dû à une structure sectorielle qui est défavorable? Est-ce qu'on n'est pas sur des secteurs d'activités où la croissance générale, la croissance de la demande est relativement faible partout et donc, si nous sommes spécialisés dans des secteurs qui ne sont pas en croissance, évidemment on est pénalisé de ce point de vue-là.

J'ai fait les analyses à un niveau très agrégé. J'ai pris quinze secteurs. Je n'en ai pas pris 50. Sur 15 secteurs malheureusement, ce n'est pas la structure sectorielle qui peut expliquer les performances en terme de croissance de la Wallonie. C'est vraiment la performance de chaque secteur par rapport, par exemple à la Flandre, qui est moins bonne.

Voici un premier constat qui n'est pas très réjouissant mais qui est à relativiser quand même puisque les taux de croissance semblent néanmoins se rapprocher.

Deuxième constat qui est vraiment problématique celui-là, c'est le problème du chômage. Vous avez deux concepts de chômage. Il y a ce que l'on appelle le concept "enquête sur les forces de travail". C'est le concept de taux de chômage où vous pouvez faire des comparaisons internationales parce que c'est un concept qui est repris de la même manière dans les différents pays. Dans ce concept de chômage-là, on peut constater que les évolutions du taux de chômage en Flandre et en Wallonie sont stationnaires, comme on dit en économie, c'est-à-dire qu'ils fluctuent autour d'une tendance qui est plate, ce qui est une bonne nouvelle. On a une fluctuation conjoncturelle du taux de chômage, à un niveau malheureusement plus élevé en Wallonie qu'en Flandre et encore plus élevé à Bruxelles, et de niveau vraiment très élevé. Les fluctuations sont donc plus ou moins stationnaires, ce qui est quand même un élément positif.

Par contre, il y a un deuxième concept de taux de chômage qui est le taux de chômage administratif. Ce sont les gens qui reçoivent une allocation de chômage et donc qui sont enregistrés comme chômeurs. Il y a une grosse différence. En fait, cette enquête est faite en demandant aux gens : est-ce que vous cherchez du travail, est-ce que vous avez cherché du travail pendant les trois semaines précédentes ou pendant le mois précédent ou pendant les trois mois précédents. A partir de là, on se pose la question si les gens cherchent vraiment du travail; est-ce qu'ils ont posé des actes pour chercher du travail. Là, on considère de manière internationale que ces gens sont réellement chômeurs.

Donc, il y a une différence considérable entre le nombre de chômeurs qui répondent à ces questions de l'enquête et ceux qui sont enregistrés. Ce qui veut dire qu'il y a dans ce fossé, dans cet écart entre les deux concepts, une masse de gens qui sont chômeurs, qui sont chômeurs enregistrés et qui, en fait, ne cherchent plus de travail. Alors là, on arrive à des taux de chômage qui sont réellement catastrophiques pour la Wallonie mais encore plus pour Bruxelles. Ce sont les taux de chômage dont vous entendez parler dans les journaux.

Et là, ce qui est vraiment problématique à mon sens, c'est que ce taux de chômage-là n'est plus stationnaire du tout et qu'il évolue par paliers. Donc, en d'autres mots, au lieu d'avoir quelque chose qui fluctue comme ça, vous avez quelque chose qui monte, par paliers. C'est assez embêtant parce que cela veut dire que même si vous avez plus de croissance économique, vous ne revenez pas au taux de chômage avant la récession ou avant la croissance lente qu'on a connue. Il y a une catégorie de gens qui ont perdu leur job ou qui n'ont pas eu de job qui se sont enlisés dans le chômage, qui ne parviennent pas à en ressortir. Ils sont démotivés. Vous pouvez avoir toutes sortes de raisons pour que ces gens ne cherchent plus, démotivation, manque de compétence, manque de formation, les pièges à l'emploi qui jouent évidemment aussi, etc. Voici donc un deuxième aspect qui est vraiment, pour moi, plus importants mais que je vais quand même essayer de relativiser.

A côté de cela, vous avez aussi un faible taux d'emploi, beaucoup plus faible taux d'emploi qu'en Flandre et que dans la moyenne des pays européens.

Ce qui est quand même une bonne nouvelle, c'est que le taux d'emploi en Wallonie, pendant la période de la fin des années 90, avant la récession de 2001, ce taux d'emploi a augmenté de pratiquement 2,5 % en l'espace de 5 - 6 ans. Du côté flamand évidemment, le taux d'emploi a augmenté de 4 %. Donc, de nouveau, il faut relativiser. On a une meilleure performance que par le passé mais la performance flamande reste plus élevée.

Alors, quand vous regardez les deux aspects, croissance et emploi, et que vous regardez depuis 1980 jusque 2004, les différences dans l'explication de la croissance économique sont assez frappantes. En fait, vous pouvez décomposer la croissance économique en deux déterminants, ce que l'on appelle la productivité et ce que l'on appelle l'emploi. Alors, quand on regarde les différences de performance dans la croissance économique de 1980 à 2004, elle est exclusivement due à la croissance de l'emploi. C'est-à-dire qu'en Wallonie, l'emploi n'a pas augmenté et la croissance de la productivité a pratiquement été la même, juste un peu inférieure en Wallonie, ce qui n'a pas beaucoup compté. Donc, l'essentiel de la différence entre la Flandre et la Wallonie, c'est vraiment l'emploi pendant cette période.

Ce qui est intéressant maintenant, c'est de voir si quelque chose a changé pendant la période récente, si on prend 2000 - 2004 ou 1999 - 2004. Et oui, il y a quelque chose qui a changé. Et, si je reprends la même décomposition, vous voyez que, si je prends 2000 - 2004, la croissance de la valeur ajoutée à prix constant, donc du PIB, en Flandre a été de 6,5 %, donc une augmentation de 6,5 %; en Wallonie, de 4,2 %. Vous voyez que quand je disais, la croissance est inférieure. Oui, elle est inférieure mais pas de tellement, puisque c'est une croissance sur 5 ans avec une différence qui est de moins de 2 %; donc, ça fait moins d'un demi-pour-cent par an d'écart. Alors, ce qui a changé très fortement, ce sont les explications de la croissance où vous voyez que, maintenant, la productivité augmente moins vite en Wallonie qu'en Flandre et par contre, l'emploi augmente aussi vite pendant cette période qu'en Flandre. Donc, on a une augmentation de l'emploi alors qu'avant, on n'en avait pas. Evidemment, cette augmentation de l'emploi se fait un peu au prix d'une moindre performance en terme de productivité.

Donc, voilà le deuxième aspect que je vois et qui me semble être intéressant parce que cela veut dire qu'il y a quelque chose qui change de ce point de vue-là.

Alors, je voudrais quand même relativiser ces performances en terme de taux de chômage. En fait, quand vous regardez de manière un peu plus détaillée, vous ne regardez pas l'emploi mais vous regardez la population active occupée. Pendant la période récente des cinq dernières années, la population d'âge actif augmente beaucoup plus vite en Wallonie qu'en Flandre. C'est tout à fait remarquable. Cela change complètement la donne.

Deuxième chose, le taux d'activité, les gens qui sont sensément soit en emploi soit en chômage, donc ceux qui sont en principe demandeur d'emploi et qui ont ou qui n'ont pas d'emploi. Ce taux d'activité augmente, lui aussi, beaucoup plus vite en Wallonie qu'en Flandre. On se retrouve évidemment avec ces deux éléments, avec un handicap, si vous voulez, pour le taux de chômage puisqu'on doit créer beaucoup plus d'emplois pour pouvoir absorber cette augmentation de la population d'âge actif et cette augmentation de la population active. Je parle de la période récente. Donc, en d'autres mots, relativisons cette période récente.

Autre élément important, la population maintenant active occupée, qui est différente de l'emploi, parce que l'emploi, c'est l'emploi intérieur en Wallonie. La population active occupée, ce sont les Wallons qui travaillent mais qui ne travaillent pas nécessairement en Wallonie.

A partir de ces éléments, d'un point de vue macro-économique, quelles principales conclusions peut-on tirer ?

Que manifestement, le déterminant de la croissance qui est l'emploi commence à jouer de manière beaucoup plus importante qu'auparavant. Premier élément.

Deuxième élément, peut-être au prix d'une productivité qui croît moins vite, ce qui veut dire que l'idée de mettre l'accent sur une productivité, ce que l'on appelle en économie "la productivité totale des facteurs", celle qui est expliquée par des déterminants comme la formation, l'éducation, la recherche, l'innovation, etc., c'est certainement le moment de mettre l'action là-dessus, puisque là, on voit qu'il y a un écart qui peut se creuser. Donc, l'idée du Plan Marshall - mettre toutes les forces sur l'augmentation de productivité - est certainement, de ce point de vue-là, un point très important, tout en ne négligeant pas cette politique d'augmentation, de soutien de l'emploi qui reste importante.

Manifestement, cela va mieux, mais comme je l'ai dit au début; il reste que le taux d'emploi est beaucoup trop faible et qu'il faut faire des choses de ce point de vue-là. J'ai parlé de productivité totale des facteurs. Maintenant, il y a des débats - je ne veux pas rentrer dans ces débats mais il ne faut pas les perdre de vue - sur la problématique du marché du travail et sur le fait qu'on a un marché du travail flamand et un marché du travail wallon qui sont différents. Les échéances de 2007 vont être particulièrement importantes. Et dans ces échéances de 2007, il y a la régionalisation de la politique de l'emploi et il y a aussi éventuellement la régionalisation ou, en tout cas, c'est une revendication, la régionalisation des politiques salariales.